

La fabrique du stigmat

Le cas des personnes originaires des DOM

Par Marine Haddad

Pour comprendre la stigmatisation qui frappe les personnes originaires des Départements d’Outre-Mer vivant en France métropolitaine, il faut se pencher sur les conséquences des dispositifs publics mis en place pour accompagner leur migration depuis les années 1960.

La Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et La Réunion sont des espaces souvent mal connus en France métropolitaine, de même que les populations qui les habitent. Ces régions sont situées à des milliers de kilomètres du continent et leur histoire appartient à un passé colonial dont le récit national peine à s’accommoder. Néanmoins, depuis les années 1960, d’importants flux migratoires depuis les DOM¹ ont accru la présence ultramarine en métropole, rendant plus visibles ces « citoyen·e·s de la périphérie » et leurs expériences. De nombreuses pratiques et représentations, inscrites dans l’histoire de ces migrations, sont rentrées dans le quotidien métropolitain, contribuant parfois à la formation de stéréotypes. Le recrutement des migrant·e·s des DOM dans la fonction publique, en particulier dans les services hospitaliers, en est un exemple marquant : on connaît les congés bonifiés, facilitant le retour dans les DOM des fonctionnaires pendant leurs congés ; on associe aux femmes antillaises l’image de *superwomen* chaleureuses dans des rôles d’aides-soignantes ; à côté de cette image à première vue positive – même si d’emblée essentialisante – se

¹ On utilise ici le terme DOM pour désigner les quatre départements d’outre-mer historique : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, qui ont obtenu le statut de départements français en 1946. Mayotte n’a acquis ce statut qu’en 2011 et ne partage pas avec ces régions une histoire commune suffisante pour les considérer ensemble dans le cadre de ces réflexions.

trouvent aussi des clichés dévalorisants, mêlant paresse des fonctionnaires et langueur des îles. En 1992, dans un sketch des Inconnus, Pascal Legitimus rencontre ainsi un grand succès en interprétant le personnage de Joséphine, une aide-soignante antillaise qui passe plus de temps à discuter avec ses collègues qu'auprès des patient·e·s de l'hôpital.

L'essentialisation est ce processus par lequel on attribue des traits de caractère ou des dispositions dites innées à certaines personnes, sur la base de caractéristiques telles que le sexe, l'origine géographique ou la couleur de peau, les traitant comme un groupe homogène. Dans le sketch des Inconnus, même si le public reconnaît le caractère caricatural du personnage, le rire naît aussi d'un effet de familiarité. En revanche, cette familiarité est au moins autant alimentée par les discours et images diffusés dans la sphère publique que par des rencontres effectives avec des aides-soignantes originaires de Martinique ou de Guadeloupe. Si les femmes nées dans les DOM sont effectivement surreprésentées dans les métiers d'aides-soignantes, leurs parcours n'étaient pas biologiquement inscrits par avance au moment de leur naissance, pas plus qu'ils ne résultent d'une prédisposition culturelle.

Aucune source sérieuse ne documente non plus une éventuelle tendance plus forte de ces femmes à tirer au flanc. Pourtant, l'humour contribue à renforcer l'impression d'évidence et de naturel associée à ces représentations (Park, Gabbadon et Chernin, 2006 ; Pérez, 2013). Les sciences sociales nous permettent alors de démêler les fondements empiriques de ces idées reçues de leur caractère fantasmé, afin de leur redonner un contenu historique et politique. Cet article se propose de montrer comment s'est construite l'association entre certains rôles professionnels et des traits de caractères attribués aux populations des DOM, association qui contribue à l'essentialisation et à la minoration de ces populations. En étudiant la présence ultramarine en France et son histoire, on contribue ainsi à déconstruire des préjugés sur les populations des DOM, mais on apporte également un éclairage nouveau sur le processus de construction nationale française.

La construction nationale au prisme de l'outre-mer

Si la Martinique et la Guadeloupe sont deux îles partageant une identité forte au sein des Antilles, La Réunion se situe à des milliers de kilomètres de ces dernières, dans l'Océan Indien, tandis que la Guyane est un vaste territoire continental voisin du

Brésil. Néanmoins, ces régions partagent une destinée commune liée à l'histoire coloniale. Leurs trajectoires reflètent, autant qu'elles influencent, la construction nationale française. En effet, elles constituent ce qu'on peut appeler des « sociétés fabriquées » (Waters, 2001) : avec une présence française dès le XVII^e siècle et l'absence de populations autochtones ou leur rapide déclin, ces régions se peuplent et se structurent dans le cadre de l'esclavage, de l'administration coloniale et de l'exploitation de la canne. Malgré des spécificités locales, elles connaissent un développement similaire, renforcé par leur identité ultramarine au regard des pouvoirs publics et par leur insularité². Les quatre « vieilles colonies » participent aux moments fondateurs de la nation française. Elles sont le théâtre des rivalités franco-britanniques, jouent un rôle dans les révolutions de 1789 et 1848, puis dans la Seconde Guerre mondiale, mais les contributions ultramarines à ces épisodes historiques ne reçoivent pas la même reconnaissance que celles venant de métropole (Church, 2014 ; Dubois, 2004 ; Jennings, 2004).

En 1848, avec l'abolition de l'esclavage, l'ensemble des populations de ces régions obtiennent théoriquement la citoyenneté française, mais la loi est appliquée inégalement et ce statut demeure distinct de la citoyenneté métropolitaine (Larcher, 2014, 2015). En 1946, la départementalisation répond aux aspirations locales pour l'égalité avec la métropole, tout en entérinant le statut à part des DOM, sous prétexte d'adaptation aux spécificités locales (Guyon, 2016). Ces éléments montrent comment la France s'est construite en tant que nation, en s'appuyant sur les ressources de ses « vieilles colonies », tout en écrivant un récit national qui excluait les descendant-e-s d'esclaves d'une pleine légitimité citoyenne. Étudier les migrations des DOM vers la France métropolitaine permet alors de remettre en lumière l'histoire coloniale et postcoloniale à l'origine des positions qu'occupent ces populations dans la France contemporaine, notamment l'ambivalence de leur citoyenneté (Célestine, 2011 ; Vergès, 2010).

² Bien que située sur le continent sud-américain, la Guyane connaît également l'insularité, caractérisée par la forte opposition entre son littoral et l'intérieur (Lézy, 1998).

Des migrations inscrites dans les trajectoires postcoloniales des DOM

La loi de départementalisation de 1946 maintient et renouvelle les relations de dépendance entre la France métropolitaine et les DOM (Crusol, 1975). Les nouveaux dispositifs légaux et sociaux tardent à être mis en place et d'importantes inégalités subsistent entre les politiques métropolitaines et ultramarines (Dumont, 2010 ; Terral, 2014). Cet écart se trouve justifié par les stéréotypes ethno-raciaux que les pouvoirs publics associent aux populations des DOM, comme « l'indolence » liée aux climats tropicaux (Childers, 2009, p. 182). La stigmatisation des taux de fertilité élevés dans les DOM est utilisée pour expliquer les difficultés socioéconomiques que rencontrent ces régions par la forte croissance de leurs populations (Vergès, 2017). « L'explosion démographique » (Domenach et Picouet, 1992) est présentée comme la cause des taux de chômage et de sous-emploi élevés, ainsi que des tensions sociales grandissantes (Stora, 2016). Pour y répondre, les pouvoirs publics adoptent une double politique de population, encourageant le contrôle des naissances d'une part, l'émigration vers la métropole d'autre part. Le développement des flux DOM-métropole vient aussi répondre à la forte demande pour une main-d'œuvre peu qualifiée dans le secteur public et l'industrie en développement en France métropolitaine (Condon et Ogden, 1991b, 1991a).

Le Bureau pour la migration des DOM (BUMIDOM) encadre ainsi la venue de 160 300 personnes entre 1963 et 1981, offrant un simple soutien financier à certaines, formation et placement en emploi à d'autres. Son activité a été fortement critiquée pour les fausses promesses de promotion sociale que l'organisme a véhiculées, ainsi que pour la faiblesse des formations offertes. En effet, ces dernières étaient davantage orientées vers l'apprentissage de manières de faire métropolitaines, dans une perspective assimilationniste, que vers l'acquisition d'un bagage professionnel valorisable sur le marché du travail (Constant, 1987 ; Pattieu, 2016).

Entre 1962 et 1968, le nombre d'originaires des DOM vivant en métropole double, passant de 39 150 à 82 095³. Il double à nouveau entre 1968 et 1975, passant à 156 725. Avec la dépression économique qui suit la crise de 1973 et la montée des revendications militantes s'opposant au dispositif, le BUMIDOM est remplacé par l'Agence nationale pour l'insertion et la protection des travailleurs d'outre-mer en 1982 (Marie et Giraud, 1987). Ce changement amorce une restriction des aides offertes

³ Estimations à partir du Recensement de la Population (INSEE)

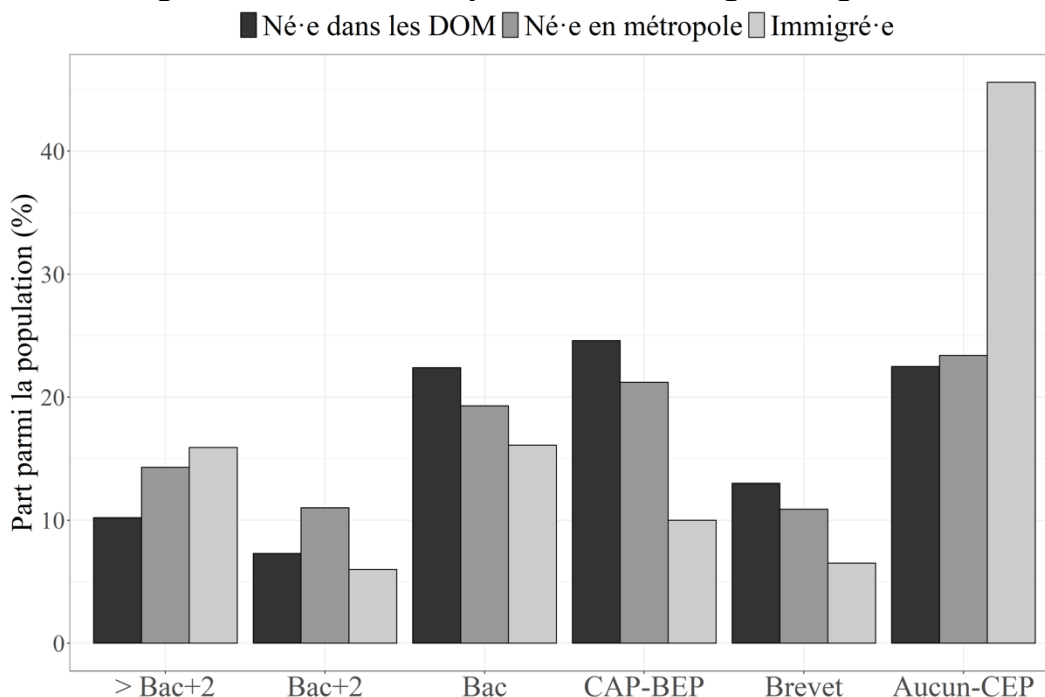
et des populations ciblées, accentuée lorsque l'ANT est remplacée par l'Agence de l'Outre-mer pour la mobilité, en 2010. Les flux ralentissent et la migration prend de plus en plus le visage d'une jeunesse dotée aux fortes aspirations scolaires (Marie et Rallu, 2004 ; Temporal, Marie et Bernard, 2011). Le nombre de migrant·e·s des DOM continue néanmoins de croître, atteignant 445 560 en 2016⁴. Les effets durables des politiques migratoires se lisent encore dans les positions occupées par les populations des DOM en France métropolitaine.

Une position intermédiaire au sein de la société française

Les personnes nées dans les DOM ont en moyenne des niveaux d'études inférieurs à ceux des personnes nées en métropole. Bien que les personnes migrant vers la métropole soient plus diplômées que celles qui restent dans les DOM, des écarts subsistent avec la population métropolitaine. Contrairement à la population majoritaire, dont un quart a un diplôme de l'enseignement supérieur, et aux populations immigrées, polarisées entre de faibles qualifications et des diplômes supérieurs à Bac+2, les migrant·e·s des DOM ont surtout des diplômes de niveau intermédiaire, souvent un CAP, un BEP ou le bac (Figure 1).

⁴ Source : Recensement de la population (INSEE)

Figure 1 : Niveau de diplôme selon l'origine migratoire



Moyenne sur la période 2007-2012 | Champ : personnes vivant en France métropolitaine âgées d'au moins 18 ans | Source : Enquêtes Emploi (INSEE)

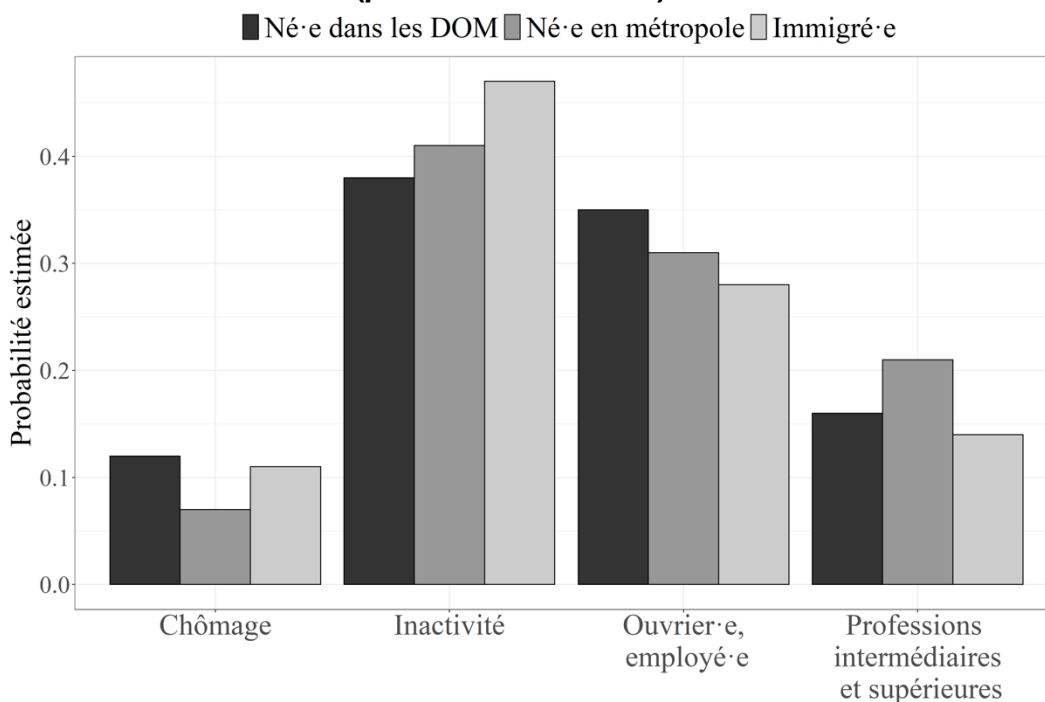
Les personnes interviewées expliquent ces études courtes mais qualifiantes par la volonté d'apprendre un métier concret et d'obtenir un emploi rapidement, notamment pour ne pas peser financièrement sur leurs parents :

« Je savais que si je passais par la filière générale ça allait être plus long et que je pouvais pas quitter. Je voulais être, arrêter de... je pouvais pas quitter les études avant d'avoir eu le bac et moi je voulais travailler très rapidement, donc on me proposait des BEP » (Evelyne, comptable, Guadeloupe).

Cependant, une fois sur le marché du travail, ces diplômes ne donnent pas toujours accès aux emplois espérés. En effet, les originaires des DOM connaissent une plus forte exposition au chômage que les personnes nées en métropole (autant que les personnes immigrées), occupent plus souvent des postes d'ouvrier·e ou d'employé·e et moins souvent des postes de type professions intermédiaires ou supérieures. Cette répartition peut refléter le fait qu'elles et ils sont en moyenne plus jeunes, moins diplômé·e·s et d'origine sociale plus modeste que le reste de la population métropolitaine.

Néanmoins, elle se maintient lorsqu'on raisonne à sexe, âge, diplôme, et origine sociale égale⁵ (Figure 2). Ces inégalités peuvent être causées par des discriminations à l'embauche et au sein de l'entreprise, mais aussi par des facteurs que les données ne permettent pas de capturer, par exemple le dynamisme des secteurs d'activité auxquels les diplômes obtenus donnent accès, ou encore la valeur attribuée par les entreprises aux diplômes selon l'établissement où ils ont été obtenus.

Figure 2 : Position par rapport à l'emploi selon l'origine migratoire (probabilité estimée)



Modèle logistique multinomial pour la période 2007-2012 | Variables de contrôle : sexe ; âge ; diplôme ; statut migratoire ; PCS du père ; période | Lecture : Si la distribution de ces caractéristiques était égale dans les trois groupes, une personne immigrée aurait 11% de chances d'être au chômage, une personne née dans les DOM 12% et une personne née en métropole 7% | Source : Enquêtes Emploi (INSEE)

On observe des inégalités du point de vue hiérarchique, dans les grades des postes occupés par les migrant·e-s des DOM en emploi, mais aussi du point de vue sectoriel. Ces populations sont surreprésentées dans la fonction publique, ainsi qu'à une échelle plus fine dans des professions spécifiques. Comparées aux femmes nées en métropole, les migrantes des DOM occupent bien plus souvent des postes d'aides-

⁵ À l'aide d'un modèle de régression multinomial appliqué aux données des enquêtes Emploi, on estime la probabilité d'être en inactivité, au chômage, à un poste d'ouvrier·e ou d'employé·e, ou à un poste de profession intermédiaire ou supérieure, selon l'origine migratoire des individus, en contrôlant pour le sexe, l'âge, le diplôme et la catégorie socioprofessionnelle du père des individus.

soignantes (8,7 contre 2,7% des actives occupées⁶), d'administratives de la fonction publique (12,6 contre 4,7%), ou d'agentes de service d'établissements publics (8,4 contre 3,7%). Comparés aux hommes nés en métropole, les migrants des DOM occupent bien plus souvent des postes d'agents de service des établissements publics (9,0% contre 1,3% des actifs occupés), de militaires (1,8% contre 0,4%) ou d'employés de la poste (1,9 contre 0,5%). Malgré les avantages qu'ils peuvent garantir, ces emplois du public sont associés à des positions subordonnées, qu'on retrouve également dans le secteur privé (on observe une surreprésentation parmi les cuisinier·e·s, les agents de sécurité et les technicien·ne·s). L'ambivalence de ces positions renvoie aux circonstances dans lesquelles les migrations se sont développées, ainsi qu'à une histoire plus ancienne : celle des relations coloniales entre outre-mer et métropole, dont l'influence sur les représentations associées aux populations des DOM depuis la métropole perdure.

Un entre-deux à la fois matériel et symbolique

Pendant la période d'activité du BUMIDOM, migrantes et migrants sont massivement recruté·e·s dans la fonction publique (aux PTT, dans les hôpitaux, les administrations publiques), secteur inaccessible à la main-d'œuvre étrangère. À cette époque, ces emplois ne sont pas des emplois désirables pour les métropolitain·e·s, notamment du fait de leurs conditions de travail et niveaux de salaire (Cartier, 2005). Néanmoins, les pouvoirs publics n'ont pas pour objectif de regrouper les populations des DOM à la poste, aux hôpitaux ou encore à la mairie de Paris. Ils souhaitent éviter une forte concentration en région parisienne, avec des placements à travers toute la France métropolitaine, pas seulement dans le secteur public, mais aussi comme ouvriers non-qualifiés pour les hommes, domestiques pour les femmes. Au fur et à mesure des vagues d'arrivées, les migrant·e·s déjà installé·e·s soutiennent celles et ceux arrivé·e·s plus récemment, leur fournissant notamment des solutions d'hébergement et des conseils pour leur insertion professionnelle, pouvant même les coopter dans les établissements où elles et ils travaillent déjà.

Ces réseaux d'entraide déjouent alors les tentatives politiques de dispersion, permettant aux migrant·e·s de rejoindre rapidement la capitale et parfois la fonction publique (Condon et Ogden, 1991a ; Pattieu, 2016). Ces postes sont valorisés par les

⁶ Distribution moyenne sur la période 2007-2012 obtenue à partir des enquêtes Emploi (INSEE).

populations des DOM pour la sécurité de l'emploi qu'ils confèrent, surtout en comparaison avec la précarité du marché du travail dans les DOM. De plus, le fait que les recrutements dans la fonction publique s'effectuent souvent par concours standardisé leur semble offrir une protection contre d'éventuelles discriminations à l'embauche liées à leur couleur de peau ou à leur origine. Enfin, ces postes garantissent un statut, voire un certain prestige, que les migrant·e·s recherchent d'autant plus qu'elles et ils voient leur légitimité citoyenne remise en question en métropole.

« Dans les années 50-60, y'avait une image du fonctionnaire (...) Pour moi, c'était vraiment un échelon, enfin un niveau » (Chantal⁷, agente administrative de la fonction publique, Martinique)

« Quand j'étais jeune, au pays, j'entendais mes parents qui disaient, mes grands-parents, enfin, la famille, les amis, qu'il faut être fonctionnaire. C'était la seule façon de vous insérer socialement dans cette société française » (Gaston, conducteur de car, Martinique)

« Alors il faut savoir qu'on est français sur le papier mais, face aux gens, on n'est pas français. À partir du moment qu'on demande quelque chose, on n'est pas français. À partir du moment où les gens vous voient, on n'est pas français. On est français que sur papier ». (Jeanne, infirmière, Guadeloupe)

« Pour eux, on est Français, oui et non. On va dire oui, juste sur papier. Parce que finalement on est différents parce qu'on vient d'ailleurs. » (Estelle, policière municipale, La Réunion)

Les barrières qui séparent les populations des DOM d'une citoyenneté pleine et entière reposent sur plusieurs facteurs. Parce que ces populations sont en majorité noires ou métisses, elles font face à des comportements et attitudes racistes, qui leur attribuent une position inférieure ou des attributs supposés communs à l'ensemble des personnes noires (Ndiaye, 2009). Ces logiques homogénéisantes et dévalorisantes s'inscrivent dans des idéologies héritées du colonialisme. En effet, au moment de l'esclavage et de la conquête coloniale, de nombreux discours à caractère racial et dévalorisant ont émergé pour justifier l'exploitation des populations non-européennes, laissant une empreinte durable (Guillaumin, 1992).

De plus, les rapports hiérarchiques et barrières symboliques à l'œuvre au sein du système colonial ont eux-mêmes contribué à banaliser de telles idéologies (Saada, 2005). Dans l'enquête *Trajectoires et Origines*, conduite en France métropolitaine par l'INED entre 2008 et 2009, 24 % des personnes nées dans les DOM déclarent ainsi avoir subi des traitements inégalitaires ou discriminations liées à la couleur de peau dans les cinq dernières années (à titre de comparaison, 34 % des immigré·e·s originaires

⁷ Tous les prénoms ont été modifiés pour respecter l'anonymat.

d’Afrique subsaharienne le déclarent). Elles sont également 47 % à déclarer avoir déjà subi des propos et attitudes racistes au cours de leur vie (46 % des originaires d’Afrique subsaharienne). Ces idéologies s’expriment aussi sous des formes spécifiques à l’outre-mer, teintées par une vision exotisante de ces régions lointaines depuis la métropole et par les perceptions des dépenses publiques associées à leur développement. Parmi ces variations, la paresse apparaît comme un stéréotype particulièrement récurrent, lié au fantasme des territoires d’outre-mer comme des régions toujours ensoleillées, à la chaleur pesante favorisant l’inaction. Avec la présence ultramarine dans le secteur public, ce stéréotype recoupe l’imaginaire français du fonctionnaire tire-au-flanc (Emery et Martin, 2009).

« Moi, ce que je ressens sans que ça se dise : les gens d’outre-mer sont fainéants, voilà ce que je ressens. Même si on fournit hein, même si on fournit plus qu’on doit fournir, les gens d’outre-mer sont fainéants, les gens d’outre-mer sont laxistes, les gens d’outre-mer sont nonchalants. » (Marianne, agente administrative de la fonction publique, La Réunion)

« Les Antillais sont des fainéants. Les Antillais sont, sont lents. C’est beaucoup ça » (Martin, directeur de magasin, Martinique)

« On parle des postiers pour dire que le postier il est lent, c’est la lenteur antillaise » (Lucien, responsable service technique, Martinique).

L’association entre rôles professionnels et traits de caractère attribués aux populations des DOM s’observe dans d’autres stéréotypes, en apparence plus valorisants, mais non moins essentialisants. Les postes subalternes occupés par les migrant·e·s les placent dans des positions d’adjuvant·e·s, d’autant plus lorsque qu’il s’agit de postes dans le secteur du soin. Il est alors fréquent que la présence des migrant·e·s à ces postes soit naturalisée par l’attribution à ces personnes d’une disposition plus généreuse. Ces dernières peuvent revendiquer une telle générosité, l’expliquant par la rigueur de leur éducation et soulignant l’individualisme métropolitain par comparaison, tout en ayant conscience du revers négatif d’une telle image. En effet, insister sur la générosité des populations des DOM contribue à renforcer une vision culturaliste, masquant l’histoire esclavagiste et coloniale de l’outre-mer qui a façonné de telles relations de service. Supposer qu’une personne originaire de l’outre-mer sera plus immédiatement disposée à rendre service, dans le cadre professionnel ou privé, renvoie pourtant à une condition servile mettant les esclaves puis leurs descendant·e·s à disposition d’une population dominante blanche pour la satisfaction de ses besoins quotidiens (Hill Collins, 2002).

« Ça fait partie de notre histoire la plus ancienne. C’est porter attention, surtout à ceux qui sont pas comme nous, les noirs, les Antillais (...) Disons que le blanc, il

était supérieur, fallait lui porter une certaine attention » (Gaston, conducteur de car, Martinique)

« "Mon papa il a dit que tu es là pour ça. Tu es là pour me changer : vous les noirs vous êtes là pour ça" » (Francine, gardienne d'école, Martinique, relatant les propos d'une élève de maternelle qu'elle aidait à changer ses vêtements souillés alors qu'elle était ATSEM)

« Quand elle est dans le besoin, elle vient frapper ici. Elle me dit "oui, les gens comme toi ont du cœur". Pourtant, euh, on est dix familles dans les escaliers. Elle s'adresse qu'à moi. » (Chantal, agente administrative de la fonction publique, née en Martinique, prête à rendre service à sa voisine âgée mais s'interrogeant sur les raisons qui conduisent cette dernière à privilégier son aide)

Conclusion

Ainsi, si la présence ultramarine en France métropolitaine est aujourd'hui devenue banale, elle continue de provoquer des réactions maintenant les migrant·e·s des DOM à distance d'une pleine légitimité citoyenne dans l'espace national français. Au contraire, le registre de banalité sur lequel cette présence est vécue maintient une barrière symbolique entre ces populations et la population majoritaire, en alimentant des représentations essentialisantes qui masquent la réalité historique et politique de ces migrations. Les migrations DOM-métropole se sont développées depuis les années 1960, encouragées par des dispositifs publics qui ont présenté l'importante croissance démographique des DOM comme la cause principale de leurs difficultés socioéconomiques.

Ces dispositifs, combinés aux préférences des entreprises, ainsi qu'à l'effet des réseaux d'interconnaissance et d'entraide sur la reproduction de trajectoires migratoires, ont façonné le positionnement contemporain des migrant·e·s des DOM. Ainsi, il n'est ni naturel ni évident que les jeunes quittent les DOM pour trouver un travail en France métropolitaine ou que les emplois trouvés soient plus souvent à des postes subalternes au sein de la fonction publique et des services. Ces parcours reflètent les trajectoires postcoloniales des DOM et leur traitement par les pouvoirs publics, sans rupture avec des hiérarchies DOM-métropole ou des représentations stéréotypées héritées de l'époque coloniale.

Bibliographie

- CARTIER M., 2005, « La petite fonction publique, monde stable et séparé ? L'exemple des facteurs des PTT des trente glorieuses », *Sociétés contemporaines*, 58, 2, p. 19-39.
- CÉLESTINE A., 2011, « French Caribbean organizations and the 'Black question' in France », *African and Black Diaspora: An International Journal*, 4, 2, p. 131-144.
- CHILDERS K.S., 2009, « Departmentalization, migration, and the politics of the family in the post-war French Caribbean », *The History of the Family*, 14, 2, p. 177-190.
- CHURCH C., 2014, « 'Strikingly French' : Martinique, agitation ouvrière et politique métropolitaine au tournant du siècle », *Le Mouvement social*, 248, p. 109-124.
- CONDON S., OGDEN P.E., 1991a, « Afro-Caribbean Migrants in France: Employment, State Policy and the Migration Process », *Transactions of the Institute of British Geographers*, 16, 4, p. 440-457.
- CONDON S., OGDEN P.E., 1991b, « Emigration from the French Caribbean: the Origins of an Organized Migration », *International Journal of Urban and Regional Research*, 15, 4, p. 505-523.
- CONSTANT F., 1987, « La politique française de l'immigration antillaise de 1946 à 1987 », *Revue européenne de migrations internationales*, 3, 3, p. 9-30.
- CRUSOL J., 1975, « Quelques Aspects Economiques de la Départementalisation aux Antilles Françaises », *Caribbean Studies*, 15, 1, p. 20-31.
- DOMENACH H., PICOUET M., 1992, *La Dimension migratoire des Antilles*, Paris, Economica, 254 p.
- DUBOIS L., 2004, *A Colony of Citizens: Revolution and Slave Emancipation in the French Caribbean, 1787-1804*, Omohundro Institute and University of North Carolina Press, 452 p.
- DUMONT J., 2010, « La quête de l'égalité aux Antilles : la départementalisation et les manifestations des années 1950 », *Le Mouvement social*, 230, p. 79-98.
- EMERY Y., MARTIN N., 2009, « Quelle identité d'agent public aujourd'hui ? », *Revue française d'administration publique*, 127, p. 559-578.
- GUILLAUMIN C., 1992, *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de nature*, Paris, Côté-femmes, 239 p.

- GUYON S., 2016, « Trajectoires post-coloniales de l'assimilation », *Politix*, 116, 4, p. 9-28.
- HILL COLLINS P., 2002, *Black Feminist Thought: Knowledge, Consciousness, and the Politics of Empowerment*, Routledge.
- JENNINGS E., 2004, *Vichy sous les tropiques. La Révolution nationale à Madagascar, en Guadeloupe, en Indochine, 1940-1944*, Paris, Grasset, 368 p.
- LARCHER S., 2014, « Tu seras une personne, mon enfant ! La citoyenneté pour les "nouveaux libres" des Antilles françaises après 1848 », *Sociologie*, 5, 2, p. 157-170.
- LARCHER S., 2015, « L'égalité divisée. La race au cœur de la ségrégation juridique entre citoyens de la métropole et citoyens des « vieilles colonies » après 1848 », *Le Mouvement social*, 252, p. 137-158.
- LEZY E., 1998, « Chapitre 2. Au pays des "Mille eaux" : les littoraux guyanais. », dans MUSSET A., BRUSTLEIN-WANIEZ V. (dirs.), *Les littoraux latino-américains : Terres à découvrir*, Paris, Éditions de l'IHEAL, p. 33-55.
- MARIE C.-V., GIRAUD M., 1987, « Insertion et gestion socio-politique de l'identité culturelle : le cas des Antillais en France », *Revue européenne des migrations internationales*, 3, 3, p. 31-48.
- MARIE C.-V., RALLU J.-L., 2004, « Migrations croisées entre DOM et Métropole : l'emploi comme moteur de la migration », *Espace populations sociétés*, 2004/2, p. 237-252.
- NDIAYE P., 2009, *La condition noire : Essai sur une minorité française*, Paris, Folio.
- PARK J.H., GABBADON N.G., CHERNIN A.R., 2006, « Naturalizing Racial Differences Through Comedy: Asian, Black, and White Views on Racial Stereotypes in Rush Hour 2 », *Journal of Communication*, 56, 1, p. 157-177.
- PATTIEU S., 2016, « Un traitement spécifique des migrations d'outre-mer : le BUMIDOM (1963-1982) et ses ambiguïtés », *Politix*, 116, 4, p. 81-113.
- PÉREZ R., 2013, « Learning to make racism funny in the 'color-blind' era: Stand-up comedy students, performance strategies, and the (re)production of racist jokes in public », *Discourse & Society*, 24, 4, p. 478-503.
- SAADA E., 2005, « Entre « assimilation » et « décivilisation » : l'imitation et le projet colonial républicain », *Terrain. Revue d'ethnologie de l'Europe*, 44, p. 19-38.

- STORA B., 2016, « Commission d'information et de recherche historique sur les événements de décembre 1959 en Martinique, de juin 1962 en Guadeloupe et en Guyane, et de mai 1967 en Guadeloupe : rapport à Madame la ministre des outre-mer », Ministère des outre-mer.
- TEMPORAL F., MARIE C.-V., BERNARD S., 2011, « Insertion professionnelle des jeunes ultramarins : DOM ou métropole ? », *Population*, 66, 3, p. 555–599.
- TERRAL R., 2014, « Soixante ans d'extension de la législation sociale dans les DOM : l'exemple de la Guadeloupe aux Antilles françaises (1946-2006) », *Revue française des affaires sociales*, 4, p. 12-27.
- VERGÈS F., 2010, « 'There Are No Blacks in France': Fanonian Discourse, 'the Dark Night of Slavery' and the French Civilizing Mission Reconsidered », *Theory, Culture & Society*, 27, 7-8, p. 91–111.
- VERGES F., 2017, *Le Ventre des femmes : Capitalisme, racialisation, féminisme*, Albin Michel, 230 p.
- WATERS M.C., 2001, *Black Identities - West Indian Immigrant Dreams & American Realities*, New Ed, Cambridge, Harvard University Press.

Pour aller plus loin

- HADDAD M., 2018, « L'effet d'une politique d'État sur les migrations DOM-métropole. Les enseignements des recensements de 1962 à 1999 », *Population*, 73, 2, p. 191–224.
- HADDAD M., 2018, « Des minorités pas comme les autres ? Le vécu des discriminations et du racisme des ultramarins en métropole », *Revue française de sociologie*, 59, 4, p. 649–676.

Publié dans lavedesidees.fr le 22 octobre 2019